



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 15 février 2017

Plan de gestion des déchets électroniques approuvé par Recycle NB

Fredericton – Dès ce printemps, les gens du Nouveau-Brunswick pourront recycler leurs vieux appareils électroniques.

Pat McCarthy, chef de la direction de Recycle NB, a déclaré que la commission de Recycle NB avait récemment approuvé un plan de gestion pour les déchets électroniques. Le plan prévoit le démarrage d'un programme de recyclage à l'échelle de la province dès le 30 mars 2017. « Maintenant que le plan est approuvé, nous avons hâte de travailler avec les propriétaires de marque pour faciliter le recyclage du matériel et des appareils électroniques dont les gens veulent se débarrasser. C'est une façon de plus de protéger notre environnement pour des générations à venir », a ajouté M. McCarthy.

« La mise sur pied de ce programme est la bonne chose à faire, et je suis fier d'être membre d'un gouvernement qui est déterminé à protéger notre environnement en rendant l'industrie responsable de ses déchets et en évitant de décharger des matières dangereuses dans nos sites d'enfouissement, a affirmé Serge Rousselle, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. De plus, ce programme créera de l'emploi au Nouveau-Brunswick tout en rendant l'industrie responsable de la gestion de ses produits depuis le moment où le produit arrive sur les tablettes des détaillants jusqu'à la fin de sa vie ».

Le nouveau programme est un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP), ce qui signifie que l'industrie de l'électronique verra à la gestion du programme. Les propriétaires de marque de l'industrie ont choisi l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) comme administrateur du programme au Nouveau-Brunswick. Ce programme détournera chaque année environ 3 500 tonnes de matériel et d'appareils électroniques des sites d'enfouissement de la province.

« Nous sommes heureux d'offrir ce programme de recyclage aux gens de cette province », affirme Cliff Hacking, président et chef de la direction de l'ARPE. « Grâce à nos recherches, nous savons que 90 % des résidents du Nouveau Brunswick possèdent des produits électroniques en fin de vie utile et nous sommes ravis de pouvoir leur offrir des points de dépôt de l'ARPE où ils pourront faire recycler leurs produits de façon sécuritaire et commode. »

Une fois le programme lancé le 30 mars, on trouvera des points de collecte dans des collectivités partout au Nouveau-Brunswick.

- PLUS -

En tant qu'organisme responsable des programmes de recyclage des matières désignées, Recycle NB assumera la supervision du programme. « Nous avons d'excellents partenariats avec les mandataires qui gèrent les programmes de recyclage de la peinture ainsi que de l'huile et du glycol, et nous avons hâte de travailler avec l'ARPE et d'établir la même qualité de relation. Les programmes contribuent beaucoup à conserver le Nouveau-Brunswick propre et vert ».

De l'information au sujet de Recycle NB et de ses programmes est affichée en ligne à www.recyclenb.com

De l'information au sujet de l'ARPE est affichée en ligne au www.arpe.ca

PERSONNE-RESSOURCE : Pat McCarthy, chef de la direction, Recycle NB, 506-454-8473